

LA **CCPMF** VOUS ACCOMPAGNE dans votre rénovation énergétique,

AVEC UN
CONSEILLER



Le conseiller Maîtrise de l'énergie, mis à disposition par la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, délivre des conseils NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels.



SUR RENDEZ-VOUS



01 60 54 68 40



sure@cc-pmf.fr



Permanences
les lundis et mardis

au siège de la CCPMF
6 rue du Général-de-Gaulle
Dammartin-en-Goëlle